



Communauté  
de Communes  
des Trois Frontières



## Une opération de thermographie infrarouge aérienne menée dans le cadre d'une démarche de Plan Climat Territorial

### ■ CC3F : une participation active au développement harmonieux de son territoire

Créée le 30 octobre 2000, la Communauté de Communes des Trois Frontières (CC3F) est située en Alsace, dans le Département du Haut-Rhin. Elle regroupe 10 Communes représentant un territoire d'une superficie totale de 9 692 hectares et une population de plus de 50 000 habitants. Il s'agit d'une région très urbaine, 550 habitants par km<sup>2</sup>, et plutôt prospère.

Ce territoire présente la particularité de posséder une frontière commune avec l'Allemagne et la Suisse, d'où le nom «des trois frontières», et de disposer d'un réseau de communications exceptionnellement diversifié (Rhin et le Grand Canal d'Alsace, autoroute A35 et axe ferroviaire reliant Mulhouse à Bâle, EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg).

### ■ A l'origine de l'opération, le Plan Climat Territorial du Pays de Saint-Louis

En 2009, le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières (qui regroupe les Communautés de Communes de la Porte du Sundgau, des Trois Frontières et du Pays de Sierentz) a décidé de se lancer dans une démarche de Plan Climat Territorial, qui constitue un projet de développement durable, apportant localement des réponses aux enjeux climatiques et énergétiques.

C'est dans le cadre de ce Plan Climat Territorial qu'a été envisagée la réalisation d'une opération de thermographie infrarouge aérienne, mesurant les déperditions de chaleur des toitures, afin de sensibiliser ses habitants à la maîtrise de l'énergie. Pour des raisons techniques et financières l'opération s'est en fin de compte limitée au territoire de la seule Communauté de Communes des Trois Frontières.

Monsieur Claude Danner, responsable des finances et de la communication de la CC3F, s'est vu confier la prise en charge du projet, du fait de sa fonction très opérationnelle. Il a mené un rôle de chef de projet supervisant l'opération de thermographie infrarouge. La responsable du système d'information géographique et le service des affaires juridiques ont également été impliqués dans la gestion de ce projet, et une agence de communication a été mandatée pour promouvoir la thermographie auprès du public.

L'appel d'offre, lancé en septembre 2009 pour sélectionner le prestataire de thermographie, a été remporté par le LNE. Le survol du territoire de la CC3F a été effectué le 25 mars 2010, les conditions météorologiques étant favorables ce jour là, et les déperditions de chaleur des toitures dues à un manque d'isolation ont ainsi pu être identifiées. S'en est suivi un ensemble d'actions mises en place par les différents acteurs impliqués.

## ■ Les différentes actions engagées

La communauté a entièrement pris en charge la thermographie, ainsi que la campagne de communication, incluant le salon.

**La semaine «Isolation de l'habitat»**, ayant pour but de sensibiliser et d'informer sur les bénéfices de l'isolation et des économies d'énergies, incluant de multiples animations pour les scolaires, les élus, les entreprises ou encore le grand public, a été organisée du 23 au 30 novembre 2010.

**Le salon «J'isol'ou»**, réunissant les acteurs de la maîtrise de l'énergie et les professionnels pouvant accompagner et informer les visiteurs, a été organisé quant à lui du 26 au 28 novembre 2010 par la Jeune Chambre Economique de Saint-Louis afin de permettre aux habitants de découvrir les résultats de la thermographie pour leur habitation et de prendre contact avec des entreprises locales spécialisées, des partenaires de financement ou encore l'association Alter Alsace Energies pour les travaux éventuels. Cette association de droit local pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables basée à Strasbourg et financée par les collectivités accompagne les habitants dans la définition des travaux ou encore les possibilités de financement.

Pour Monsieur Danner, «ce salon a été une belle réussite en terme de fréquentation, surtout pour une petite communauté de communes de 50 000 habitants». Le LNE a formé des agents communaux, qui travaillent en général dans des services d'urbanisme, afin qu'ils puissent informer les habitants sur les déperditions thermiques de leur toiture et expliquer les résultats d'une thermographie (ce n'est pas parce qu'un toit est rouge qu'il y a nécessairement une grande déperdition de chaleur).

## Des permanences pour accompagner les habitants dans leurs démarches

«Ensuite nous avons organisé des permanences à Huningue avec l'association Alter Alsace Energie. Nous rémunérons cette association à la prestation, les administrés peuvent réserver des créneaux durant ces permanences dont les dates ont été communiquées dans la presse. Chacun peut prendre des rendez-vous d'une heure, à hauteur d'un par mois, et ce jusqu'à la fin de l'année.

Nous réfléchissons à l'éventualité de créer à terme un Point Info Energie, qui constituerait un point d'accueil sur le territoire, en attendant, nous continuerons de travailler avec l'association.»

## ■ La communication transparente et le statut institutionnel du LNE ont été des points fort appréciés

«Plusieurs atouts du LNE ont joué en sa faveur dans le processus de sélection et ont été appréciés tout au long de la collaboration. Nous avons aimé le fait que le LNE ait clairement précisé les limites de l'opération, n'a pas cherché à exagérer, à faire croire, comme certains concurrents, que l'on peut tout régler avec la thermographie. C'est probablement lié à l'historique du LNE, qui a une démarche d'explication. Cette transparence nous a plu.

L'exercice est difficile car une opération de thermographie est un vecteur de communication, et pour nous cette communication ne doit pas être trop tape-à-l'œil, car cela peut déformer le caractère technique de la mission, et sur cet aspect le LNE nous a semblé mieux placé.

Ensuite, au niveau de la répartition des missions, le LNE était plus clair. Les interlocuteurs techniques, le contact commercial..., tous ces relais étaient bien identifiés, c'était rassurant pour nous.



Le prix a joué également, il était médian par rapport aux offres concurrentes reçues.

Nous avons opté pour l'avion plutôt que l'hélicoptère, d'une part par rapport au bruit, du fait que la zone de survol est très dense et très urbaine, et d'autre part par rapport à l'aéroport.

A ce propos, le fait que le LNE soit un établissement public a pu également jouer dans les rapports de confiance avec l'aéroport de Mulhouse-Bâle, qui est lui aussi un établissement public, lors des discussions pour obtenir les autorisations de survol. En effet, notre communauté de communes est proche de cet aéroport, au statut très particulier puisqu'il est binational (franco-suisse), et à vocation tri nationale (France, Allemagne, Suisse). Le contexte était donc compliqué. Il y avait des contraintes, notamment des autorisations à obtenir qui ont pris du temps et ont retardé le survol, qui du coup a eu lieu à l'extrême limite de l'hiver, au mois de mars, ce qui a donc été assez stressant.

En résumé nous sommes très satisfaits des aspects intervention sur le terrain, préparation de l'opération, et restitution.»

**Communauté de Communes  
des Trois Frontières  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Tél. : 03 89 70 90 70  
www.cc-3frontieres.fr**